

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire tenue ce **dix-neuvième jour de juin 2009 à 10h00** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

09-06-197

Modification de la résolution accordant le contrat pour les travaux d'infrastructures de la rue Martin

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de modifier la résolution no 09-07-170 accordant le contrat de travaux d'infrastructures à Entreprises Terco Plus de la façon suivante :

QUE le contrat accordé inclut également les travaux d'égout pluvial de la rue Richard nécessaire à ceux de la rue Martin pour un montant additionnel de 68 763.96 \$ taxes incluses;

QUE cette dernière dépense soit financée pour un montant de 65 000 \$ à même le fonds de roulement et dont le remboursement s'effectuera en cinq (5) versements égaux annuels.

ADOPTÉE

09-06-198

Levée de la séance extraordinaire

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, la séance extraordinaire est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière

